

La Cour suprême de l'État de Washington interdit la peine de mort

PAR [LYDIA WHEELER](#) - 10/11/18 - JOURNAL THE HILL.COM

La Cour suprême de l'État de Washington vient de prononcer la peine de mort inconstitutionnelle.

Dans son jugement unanime, la Cour a déclaré que « la peine de mort était infligée de manière arbitraire et fondée sur des préjugés raciaux, et ne servait aucun objectif de la justice pénale. En conséquence, toutes les condamnations à mort sont converties en emprisonnement à vie ».

L'affaire était centrée sur le cas Allen Eugene Gregory qui avait été reconnu coupable de meurtre au premier degré et condamné à mort en 2001. En appel de sa condamnation, la Cour avait commandé une étude sur l'effet de la « race » et du « Comté ».

Le rapport a révélé que les décisions de demander ou d'imposer la peine de mort, Comté par Comté, étaient variables et que les accusés noirs avaient quatre fois plus de probabilité d'être condamnés à mort que les accusés blancs se trouvant dans la même situation.

La Cour suprême de l'Etat a donc déclaré que ces nouvelles informations les avaient incités à examiner la demande constitutionnelle de Allen Eugene Gregory et à se prononcer en sa faveur.

« Il est maintenant évident que la peine de mort à Washington est appliquée de manière arbitraire et fondée sur des préjugés raciaux », a déclaré la juge en chef Mary Fairhurst dans la décision rendue à la majorité. Au vu des preuves dont nous disposons, nous abrogeons la peine de mort en raison de son inconstitutionnalité.

Pour sa part, le gouverneur de Washington, Jay Inslee (D), a salué la décision dans un communiqué, la qualifiant de « moment extrêmement important dans notre quête d'une application égale et équitable de la justice ». Et d'ajouter que « la décision prise aujourd'hui par la Cour suprême de l'État met heureusement fin à la peine de mort à Washington ».

Selon le Département des services pénitentiaires de l'État de Washington, huit détenus étaient encore dans le couloir de la mort et 78 personnes ont été exécutées dans cet État depuis 1904.

Cette abolition jurisprudentielle fait suite à un moratoire sur les exécutions capitales qui avait été mis en place en 2014. Depuis la reprise des exécutions aux Etats-Unis en 1977, 5 condamnés à mort avaient été exécutés dans l'État de Washington. Les deux dernières exécutions capitales remontaient à 2001 et 2010.

